

Mardi, 27 Avril 1880

SOMMAIRE

L'INTERCOLONIAL.
LA PÉRECUSSION RELIGIEUSE.
UN DOUTE D'UN VARIÉTÉ.
UN DOUTE D'UN VARIÉTÉ.
SE VUE TELEGRAPHIQUE.
A. MACKENZIE OTTAWA.
PÉRIODIQUE—LA ROUTE DE L'ANNE. Raoul de
Noddy.
MACKENZIE OTTAWA.
MACKENZIE OTTAWA.
MACKENZIE OTTAWA.

L'INTERCOLONIAL

Sir Charles Tupper a donné, l'autre jour, des renseignements très importants au sujet du chemin de fer Intercolonial. Si nous comprenons ses énonciations, ce chemin coûte au pays, à l'heure actuelle, la somme de \$36,000,000, et forme, par conséquent, l'une des entreprises les plus coûteuses et les plus considérables qui soient sous le contrôle du gouvernement. Il importe donc que l'administration de cette route soit faite avec toute l'économie et avec toute l'efficacité possible.

Depuis que ce chemin est en opération il a malheureusement été une source de dépenses continuelles pour le pays. Avec toute sa réputation d'homme pratique—si mal justifiée par les événements—M. Mackenzie n'a pu administrer ce chemin qu'avec un déficit de près d'un demi-million de piastres par année. Il paraissait n'avoir ni la volonté ni le courage de réduire les dépenses qui, dans bien des cas, étaient aussi extravagantes qu'injustifiables.

A peine arrivé au pouvoir, sir Charles Tupper n'a pas tardé à comprendre qu'il fallait de toute nécessité pratiquer la plus stricte économie possible. Il s'est mis énergiquement à l'œuvre dans ce but, et les résultats qu'il a obtenus jusqu'ici sont satisfaisants au plus haut degré. On pourra en juger par quelques chiffres que nous allons donner.

Établissons d'abord le montant des déficits pour une période de huit mois expirant au mois de mars pendant les trois dernières années : Déficit de 1877-78, \$269,392; déficit de 1878-79, \$436,603; déficit de 1879-80, \$36,880; c'est-à-dire que déjà le chemin se suffit presque à lui-même. Il a été réalisé durant cette dernière période, comparativement à la période précédente, une économie de \$192,244, ainsi qu'on pourra le voir par les chiffres suivants : Frais d'exploitation pendant huit mois jusqu'à mars 1879, \$1,218,602; et pour la même période en 1880, \$1,026,358; soit près de \$200,000 de moins que l'an dernier pour une période de huit mois seulement.

Ce n'est pas le seul résultat satisfaisant que nous ayons à constater. Tout en signalant des réductions énormes dans le service, nous pouvons aussi informer le lecteur que le trafic s'accroît dans une proportion fort encourageante. Si cette augmentation de trafic continue, comme nous avons lieu de le croire, avec la renaissance des affaires et le développement du pays, ce chemin pourra même devenir une bonne spéculation commerciale. On pourra en juger par les chiffres suivants : Revenu pour les huit mois expirant en mars 1879, \$890,395; revenu pour les huit mois expirant en mars 1880, \$939,478, soit une augmentation de \$49,083 pour la période de cette année.

Le ministre des chemins de fer a démontré que cette économie n'a pas été pratiquée au détriment de l'efficacité de la ligne. Il a lu un rapport de M. Schriber, le surintendant, comportant que la plus grande activité règne sur le chemin, que le trafic se fait avec régularité, que le matériel roulant est en bonne condition, et que les accidents ont été jusqu'à présent comparativement peu nombreux. Sir Charles Tupper aura bien mérité du pays s'il peut continuer de mener à bonne fin l'œuvre importante qu'il a entreprise en rapport avec l'Intercolonial—et qui contraste si avantageusement avec l'administration de son prédécesseur.

LA PÉRECUSSION RELIGIEUSE

D'après une correspondance parisienne, le gouvernement français commençant à craindre la tournure que pourrait prendre l'affaire des décrets anti-religieux, aurait fait des avances secrètes à quelques congrégations pour tâcher de les détacher de l'union des sociétés religieuses en leur promettant sa protection. Ces propositions ont été repoussées, et les congrégations sont résolues à rester unies et à soutenir la lutte courageusement sur le terrain judiciaire, où elle est transportée. Il est bruit que M. Dufaure lui-même songerait à agir

comme l'avocat des religieux contre le gouvernement.

La position de celui-ci est des plus faibles. C'est en ressuscitant des lois anciennes, virtuellement prescrites, qu'il voudrait atteindre les jésuites et se venger du sénat, qui n'a pas voulu s'associer à ses projets de persécution. Le procédé est assez ridicule et mesquin que méchant. C'est comme si, en Angleterre, le cabinet s'avisait quelque bon jour de remettre en vigueur les lois passées sous les Tudors ou les Stuarts et qui n'ont jamais été officiellement révoquées, cela pour faire pièce à la Chambre des lords qui lui aurait refusé son concours pour un bill.

Le *Figaro* publie une lettre remarquable d'un Français protestant, qui est au moment de rentrer dans son pays après une absence de vingt ans, et qui communique les hésitations qu'il a éprouvées en apprenant que la République s'amusait à exhumer des lois de proscription religieuse remontant au temps de Louis XV. Le correspondant consulte à ce sujet le *Figaro*, et lui demande s'il ne serait pas possible qu'à une époque future quelque combinaison ministérielle hostile aux protestants ne s'avisât, en s'autorisant de cet exemple, de remettre en force l'édit de Nantes, décrété par Louis XIV contre les huguenots, et qui n'a jamais été révoqué. Il ne s'agit pas d'un farceur ni d'un complot. Le *Figaro* offre d'indiquer le nom et l'adresse de ce protestant. Ce fait est d'une grande force comme démonstration par l'absurde. Le gouvernement de M. Gambetta pourrait bien perdre son latin dans toute cette affaire.

ECHOS DU JOUR

Les nouvelles de l'honorable Geo. Brown, reçues hier soir, étaient, de nouveau, très défavorables.

Quarante à cinquante canadiens qui étaient allés s'établir au Missouri, ont quitté cet Etat pour aller se fixer sur les bords de la Petite Saskatchewan.

La fièvre jaune vient de faire son apparition à Panama. On croit que cette terrible maladie sera un grand obstacle au succès de l'entreprise du canal interocéanique dans l'isthme.

Le gouvernement Gladstone n'est pas encore complété. L'organisation se fait avec une lenteur qui indique du malaise dans les rangs libéraux. M. Gladstone a eu, cependant, près de trois semaines pour méditer la composition de son ministère.

M. Vallée, député de Portneuf, a été élu conseiller pour le quartier Saint Roch à Québec. En revanche, l'honorable M. François Langelier qui avait posé sa candidature dans le quartier Saint Louis, a été défait par M. Brousseau. Signe des temps !

Le gouvernement a promis d'accorder une subvention de 2,500 acres de terres par mille au chemin de fer de colonisation du sud-ouest de Manitoba. On dit que les travaux de construction commenceront immédiatement.

La princesse de Galles aurait été faire une visite officielle à M. Gladstone, pour le féliciter de ses derniers succès. Le télégraphe commente ce fait à sa manière, et y voit un signe de dissentiment entre les membres de la famille royale à l'égard du nouveau cabinet libéral.

Le *Shareholder* de Montréal dit que les discours de l'honorable M. Langevin sur la politique du gouvernement, relative au chemin de fer du Pacifique, est une exposition de malice, parfaite et claire de la plus importante de toutes les questions publiques à l'ordre du jour en Canada.

L'honorable James Macdonald, ministre de la justice, ayant présenté un bill au sujet du chemin de fer du Nord, les journaux libéraux se sont mis de suite à crier qu'il s'agissait de l'achat de ce chemin par le gouvernement. Or, ce bill bien anodin a tout simplement pour but de faire disparaître certains doutes soulevés par le Conseil Privé d'Angleterre, et de confirmer les actes passés depuis 1875 par la législature de Québec.

—Le chemin de fer conduisant jusqu'au cratère du Vésuve est maintenant terminé. La gare est située à une hauteur de 810 mètres ou 2100 ans dessus de l'Observatoire. Un restaurant et un café pouvant contenir cent personnes sont attachés à la gare. L'angle d'inclinaison atteint à divers points 40, 50 et 63 degrés. Il y a deux chars à passagers, le *Vésuve* et l'*Etna*, pouvant contenir douze personnes chacun. Le système adopté dans la construction de ce chemin de fer, est d'invention américaine et est connu sous le nom de "système prismatique".

CHAMBRE DES COMMUNES

L'orateur prend son siège à trois heures.

Après les affaires de routine, M. Macdonald (Pictou), présente un bill portant autorisation de faire certaines enquêtes sous serment. Sir Leonard Tilley fait motion que la chambre se forme en comité pour prendre en considération une résolution permettant que l'émission des billets fédéraux puisse être augmentée à \$20,000,000, pourvu que le ministre des finances ait toujours en caisse, pour rachat de ses billets, en or ou en valeurs étrangères, une somme équivalente à vingt cinq pour cent de leur valeur et que quinze pour cent au moins de cette somme soient représentés par de l'or.

Le gouvernement, dit-il, se propose de porter l'émission de \$12,000,000 à \$20,000,000; l'augmentation sera de \$4,000,000 en année pendant deux années consécutives. Le gouvernement donne en or, une garantie pour le quart de la valeur, le reste sera couvert par des valeurs du gouvernement. Ainsi, si \$15,000,000 de billets sont en circulation, \$4,000,000 seront représentés par des espèces d'or et \$12,000,000 par des valeurs portant la garantie du gouvernement. De \$10,500,000, la circulation des billets a été portée à \$12,500,000; sur ce montant, \$9,500,000 sont en or, et les autres des banques. Comme garantie de cette mise en circulation, le gouvernement a une réserve de \$4,150,000 en or.

Ce projet a rencontré quelque opposition; on doute que le gouvernement puisse faire facilement le remboursement en or qui pourrait être demandé au trésor. On ne doit rien appréhender de semblable puisque le gouvernement possède une garantie de 15 pour cent en or et de 10 pour cent en valeurs qui peuvent être facilement négociées. Un moment, le gouvernement possède \$200,000 et \$300,000,000 de dettes garanties qui peuvent être négociées en vertu des pouvoirs que possède le gouvernement, mais qui ont été gardées en portefeuille afin de supprimer le paiement de l'intérêt. Sir Richard Cartwright—Les résolutions n'auraient pas dû être présentées à une époque aussi avancée de la session. En portant de \$12,000,000 à \$20,000,000 le chiffre de l'émission des billets, le gouvernement s'engage dans une voie fatale. Il devrait suivre l'exemple de l'Angleterre, c'est-à-dire conserver toujours une réserve qui lui permette de rembourser à demande tous les billets en circulation. Avec le montant comparativement faible d'espèces d'or que possède le gouvernement, il se prépare des embarras en faisant une nouvelle émission de \$8,000,000. Quant à ce qui concerne les banques, pourquoi ne pas laisser en force le système écossais qui a été primitivement adopté ici et qui jusque-là n'a donné que de bons résultats ?

M. Wallace (Norfolk)—La théorie du papier-monnaie est une théorie de coup d'adhérent et l'honorable ministre des finances a traité la question à son véritable point de vue. Un des arguments contre l'émission du papier-monnaie national, est que tous les jours il a amené par intervalles la dépression commerciale. La chose peut être vraie, mais avant tout, il faut remonter aux causes. La dépression commerciale est due à la législation et on peut faire disparaître le mal en supprimant la cause. La dépression tient entièrement à ce que le système financier du pays est basé sur l'or, ce qui amène la contraction du crédit et finalement sa perte totale.

L'or a une valeur seulement de convention et il est certain que si le gouvernement émettait des billets garantis par une réserve d'or et des billets nationaux, ces derniers seraient plus facilement acceptés que les premiers.

M. Charlton s'oppose aux résolutions; il est très surpris d'entendre invoquer à l'appui du projet, des théories qu'il considère comme absurdes et dont le temps a fait justice depuis des siècles.

A six heures l'orateur quitte le fauteuil.

SEANCE DU SOIR.

M. Charlton continue le développement de ses arguments; il dit que les résolutions ont été proposées par l'émission d'un monnaie d'argent fiduciaire.

M. McCallum partage les vues de l'honorable député de Norfolk-Sud. La chambre se forme en comité.

M. Mills s'oppose aux résolutions, disant qu'elles constituent une injustice pour les banques et le commerce. Sir John Macdonald—Sous tous les systèmes possibles le gouvernement a le droit d'administrer le trésor public et il s'est presque toujours réservé le droit d'émettre du papier. On ne s'est pas opposé à la première émission de \$12,000,000 et cependant les mêmes principes étaient en jeu, pourquoi prétendre aujourd'hui que le gouvernement fait acte de mauvaise foi en demandant l'autorisation de faire de deux ans une nouvelle émission de \$8,000,000 ?

Le comité se lève et rapporte la résolution.

Sir Leonard Tilley fait motion que la chambre se forme en comité pour prendre en considération les résolutions suivantes :

Que les chartes des différentes banques auxquelles s'applique l'acte concernant les banques et le commerce de banque du Canada, soient prorogées jusqu'au 1er jour de juillet 1890, aux conditions suivantes : Qu'après le premier jour de juillet 1881, date à laquelle expireraient leurs chartes, si elles n'étaient pas prorogées, les paiements des billets de toute telle banque émis pour fins de circulation générale, sera la première charge sur son actif, et que la banque, après le dit jour, n'émettra ou ne ré-émettra aucun billet re-

présentant une somme de moins de cinq piastres, ou toute autre somme n'étant pas un multiple de cinq piastres.

Qu'à dater de ce même jour et après, toute telle banque, en effectuant aucun paiement, fera, à la requête de la personne à laquelle le paiement doit être fait, le dit paiement ou partie, n'excédant pas cinquante piastres, suivant que telle personne le requerra, en billets de la Puissance de une ou deux piastres chacun, au choix de la personne qui recevra ce paiement.

Et qu'à dater de la publication de l'acte à être passé en conformité des présentes résolutions, et après, la proportion des billets de la Puissance à être tenus en réserve par aucune telle banque, ne sera jamais au-dessous de quarante pour cent.

Que la formule des états mensuels à transmettre au gouvernement sera modifiée de manière à démontrer plus explicitement la position financière de la banque.

Que les clauses de la session dernière concernant le classement des actions de banque par numéros d'ordre, seront abrogées.

M. Plumb s'oppose à l'émission d'un papier-monnaie non-rachetable; il pense que si le système n'est pas impraticable, il est du moins de nature à entraîner des conséquences fâcheuses.

M. Casey pense que le système de rachat qui est proposé est impraticable et qu'il créera des embarras sérieux au gouvernement.

M. Ross s'oppose à la seconde clause disant qu'il n'est pas juste qu'une personne retirant par exemple \$3,000 d'une banque ne puisse avoir que \$50 en billets du Canada.

M. Wallace propose un amendement à la seconde clause comportant que toute banque dont la charte est renouvelée n'ait pas le droit d'émettre un montant de billets plus considérable que celui qu'elle avait en circulation lors de l'expiration de sa charte.

L'amendement est mis aux voix et perdu.

Le comité se lève et le bill basé sur les résolutions est lu en préliminaire.

Sir John Macdonald propose que les mesures du gouvernement aient la priorité après les affaires de routine, tous les mercredis pendant le reste de la session.

Motion adoptée.

La chambre s'ajourne à 12.40.

LETTRE D'UN PASSANT

Ensevelissements de libéraux—Les derniers coryphées—Leurs portraits—Une Académie.

J'ai assisté à deux ou trois des longues séances de la Chambre des communes dans lesquelles on a discuté la question du chemin de fer du Pacifique. En sortant de l'une de ces séances, je me faisais les réflexions suivantes :

Cinq années péniblement passées au pouvoir ont suffi au parti libéral pour épuiser de ses propres mains. Les hommes d'une certaine valeur que l'on comptait dans ses rangs, il les a tous ensevelis dans les robes de juges qu'il a pu trouver ou rendre disponibles. Il lui reste aujourd'hui M. MACKENZIE, BLAKE, LAURIER et CASGRAIN. Je ne parle ici que des provinces d'Ontario et de Québec parce que, dans toutes les autres provinces de la Confédération, le parti libéral, tel qu'autrefois constitué, compte peu d'adhérents solides. Je me suis arrêté, en instant, à examiner la physiologie de ces derniers hommes. Chacun des musiciens s'agit aplores de la doctrine libérale qui n'ont pas loin dans leurs pérorations, soit dit en passant.

Pendant cinq années de pouvoir, M. MACKENZIE avait pris les allures du commandement et il les a gardées. Elles ne lui ont jamais bien convenu; mais les a-t-il trouvés adéquats, chez lui, des plus malades. Sa raideur ne l'a point quitté; ses coups portent toujours à faux. Une comparaison le dépeindra bien. J'aime beaucoup le cirque. Un jour, j'y admirais une fanfare militaire toute composée d'anciens soldats.

Il était fort bien de sa partie. Seul, l'automate qui représentait le chef de musique, battait la mesure tout de travers. J'en demandai la raison au gardien qui s'adressa lui-même à un autre employé et celui-ci répondit, avec un accent yankee très prononcé et en détestable anglais :

"The back spring of the bandmaster's broke," ce qui veut dire : "Le ressort qui fait mouvoir le chef est brisé."

Hélas ! c'est absolument la même chose pour M. Mackenzie ! Pendant cinq années de pouvoir, il s'est politiquement brisé les reins. La seule personne qui ne s'en aperçoive pas, c'est lui-même. Il n'a pas même l'avantage de mon automate; tout son corps de musique, tout son parti est désorganisé.

M. Blake semble, de temps à autre, vouloir en réunir les débris éparpillés; mais il est impossible. Henri IV, roi de France, qui ne se piquait point d'être un savant, assistait, à la Sorbonne, à une joute oratoire entre deux légistes fameux. A la fin du premier discours, le roi dit à l'oreille d'un de ses courtisans :

"Ventre Saint-Gris ! il a raison !"

La réplique est habilement donnée. Le roi dit à la même personne :

"Ventre Saint-Gris ! il a raison !"

Il en est ainsi de tous les discours de M. Blake. Plus de brillant que de solide; plus d'arguments que de faits; pas assez d'idées pratiques, trop de théorie; ses discours charment un moment, mais ne supportent pas la répétition; son adversaire a toujours raison de lui. Il s'agit de ses discours en parlement, bien entendu. M. Blake serait un lieutenant précieux; il ne fera jamais un bon chef.

"Tel brille au second rang qui s'efface au premier."

M. Laurier est ce grand jeune homme, à la figure intelligente et pensive, que vous rencontrez, chaque jour, à la bibliothèque du parlement. Un étranger le prendrait volontiers pour le conservateur de la bibliothèque. Il n'en est rien, car les habitudes des plus assidus. C'est un milieu de ces livres qu'il préfère aux discours ou trois discours qu'il fait par semaine, comme orateur parlementaire. A cette époque, M. Laurier croyait en coque aux chaudières. Mais, depuis lors, il est devenu tout autre; il a vu ces grands hommes en robe de chambre; ses illusions se sont évaporées. Dans le moment, il semble que l'homme de la transition, en supposant que le parti libéral trouve un chef et se réorganise jamais, ce dont je doute sérieusement.

Des jeunes gens, écrivains déjà forts habiles et très appréciés, voudraient lancer le projet d'établir une Académie canadienne, sur le modèle de l'Académie française. Rien que cela ! J'ai dit ailleurs que la langue fait les dictionnaires. Que mes jeunes et intelligents amis me permettent, relativement à leur beau projet, une observation analogue : Je comprends parfaitement la possibilité d'établir une Académie; mais je ne vois pas les académiciens.

UN PASSANT.
Ottawa, le 27 avril, 1880.

SECOURS AUX INCENDIES DE HULL

Le comité exécutif d'Ottawa s'est assemblé hier matin, et a adopté unanimement la résolution suivante :

"Attendu, que les autorités de Hull sont maintenant parfaitement organisées pour solliciter des secours dans les provinces de l'Ontario et de Québec, il est décidé de nommer temporairement l'organisation formée en cette ville, et le trésorier est autorisé à retirer les annonces données aux journaux, à payer les comptes en suspens et à délivrer à qui de droit la balance des sommes qui sont en sa possession."

M. James Cunningham, le trésorier, a accusé réception des souscriptions suivantes :

Reçu jusqu'au 26 avril.....	\$1,668 50
M. Langton, Toronto.....	2 00
H. K. Egan.....	5 00
Alex. Jacques.....	3 00
J. S. Dennis.....	5 00
J. Patterson, Port Hope.....	10 00
Rev. M. Pollard.....	10 00
Un ami, Bramford, par M. Patterson, M. P.....	3 00
W. McClymont.....	10 00

Total.....\$1,716 50

M. D. Kemp, trésorier du fonds de secours de Hull, a reçu les sommes suivantes dans la journée d'hier :

Montant déjà reçu.....	\$2,491
Gouvernement.....	7,000
Canada.....	500
Maire de Sherbrooke par le maire Ledue, de Hull.....	250
Maire d'Oshawa.....	100
J. McLaren, Buckingham.....	100
David Moore, chemin d'Aylmer.....	100
C. E. Graham, D. M. Hull.....	100
Dr W. P. Scott.....	100
Juge Bourgeois, d'Aylmer, pour le maire Ledue de Hull.....	30
W. Washburn, de Hull.....	25
Mme J. D. Macleod, de New Edimburgh.....	5
Col. B. Chamberlain, de Hull.....	5
Mme H. Sherwood.....	5
F. Granger, G. T. R., de Port Huron.....	5
T. F. Nellis, Ottawa.....	5
Un ami.....	1

Total.....\$10,822

Le comité des Dames de Hull s'est assemblé hier, dans la salle de M. L. W. P. Coules. Étaient présentes : Mme Eddy, présidente; Miss Scott, secrétaire; Mmes Ledue, Washburn, Graham, Lord, Wadsworth, Miles Johnston, Garrick, Washburn, Webb et Forest.

Mme Washburn fut élue secrétaire et ces dames firent ensuite connaître le résultat des quêtes qu'elles ont faites dans les circonscriptions qui leur ont été assignées, pour les incendies de Hull. Leur rapport est des plus satisfaisants; elles ont été bien reçues partout et elles ont recueilli quantité d'offrandes en vêtements, literie, linge de corps, vaisselle, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Une dépêche de Montréal annonce que les échevins ont pris l'initiative d'une souscription au bénéfice des incendies de Hull.

Les typographes du Canada ont souscrit les montants suivants :

Jacques Dufresne.....	\$5.00
Alphonse L. Trépanier.....	2.00
Napoléon Berube.....	2.00
Felix Bédard.....	2.00
Marius Mouton.....	2.00
Napoléon Gagné.....	2.00
Charles J. Bellet.....	2.00
Zotique Drapau.....	1.00
Eugène Trudel.....	1.00
Joseph Morin.....	1.00

—M. le coroner Corbett, n'ayant pu trouver personne pour prêter le serment requis par la loi, n'a pas tenu d'enquête sur le cadavre de M. John Crawford, mort subitement, dimanche soir, au "Revere House". On attribue sa mort à l'apoplexie.

UN ŒUVRE D'ART

Depuis quelques jours, les visiteurs se pressent, dans le grand salon de l'hôtel Russell, dont M. J. A. Gouin fait les honneurs avec sa bonne grâce accoutumée, pour admirer une œuvre d'art canadienne qui en vaut certainement bien la peine. Qu'on se figure un cadre de quatre pieds de long sur deux pieds de hauteur et présentant une profondeur de quatre pouces, avec riche bordure intérieure en or. Le fond du cadre est recouvert d'un riche satin blanc. Au centre, un "consent" de moire an-tique, sur lequel est gracieusement inscrite une magnifique photographie de la reine Victoria, encadrée dans un ovale fait d'un riche cor-donné et d'une fine dentelle d'or. Cet ovale est surmonté de la Couronne royale faite aussi de fil d'or et dans laquelle sont représentés, en miniature, tous les diamants de la couronne d'Angleterre. Au-dessous de la photographie, on voit le "fac-simile", également en fil d'or, de la signature de la reine. Quatre jolis glands en or peignent gracieusement l'homme de la transition, en supposant que le parti libéral trouve un chef et se réorganise jamais, ce dont je doute sérieusement.

HOMMAGE.

Il est, dans l'Atlantique, une île aux flots frivages; Chaque flot la value et pousse au loin son nom. Elle est une oasis dans les déserts sauvages. Et le soleil pour elle a toujours un rayon. Ses vallons sont fleuris, ses cités, magnifiques; Des navires sans nombre arrivent dans ses ports; L'air retentit partout du bruit de ses fabriques; Et le bronze défend sa gloire et ses vieux forêts.

Il est, parmi les grands qui gouvernent la terre, Une femme que Dieu bénit. La folle l'honneur.

Depuis un demi-siècle, orne son règne l'Autre. Elle passe et fait naître aussitôt le bonheur. Et quand de tous côtés la haine populaire Etienne chaque trône et juge chaque roi, Elle demeure en paix. Son trône séculaire Trouve un suprême appui dans l'amour de la loi.

Enfin, à droite et à gauche de cette photographie, et dans des cadres, en cuir de Russie, d'un dessin exquis, les portraits de S. A. R. la princesse Louise et du marquis de Lorne. Rarement nous avons vu plus de travail et de goût déployés dans un si petit espace. Ce cadre est l'œuvre de madame James Clifford, de Québec, et nous conseillons à tous les visiteurs des beaux arts d'aller le visiter. L'entrée est gratuite.

CHAPEAUX DE SOIE.

Les nouvelles modes de chapeaux pour le printemps sont prêtes. Ces chapeaux sont bien, sont très légers et conviennent à presque toutes les figures.

R. J. DEVLIN

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

DE

MARCHANDISES

Nouvelles et de Goût

CHIEZ

O'DONERTY et Cie.,

110 RUE SPARKS

En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

Il y a foule tous les jours

AU MAGASIN DE

C. GAGNÉ ET Cie

277, RUE WELLINGTON,

Pour profiter des

GRANDS AVANTAGES

Qui sont offerts

Les prix ont été réduits, à cause de la crise, d'un mois

20 POUR CENT

C'est actuellement le magasin à MILL-LEUR MARCHÉ de la ville : Que la nombreuse classe des travailleurs s'empressent d'en profiter !

Fonds de Secours de Hull

Les contributions d'argent au fonds de secours pour les incendies de Hull peuvent être déposées entre les mains du trésorier, D. Kemp, grand de la Banque des Marchands, à Ottawa. Les dons de provisions, vêtements, literie, etc., peuvent être adressés au comité exécutif, à l'hôtel de ville, Hull.

R. B. EDDY,

Président du comité exécutif.

Hull, 24 avril, 1880.

SERVICE A THE

BN

PORCELAINE,

(44 morceaux)

\$5.00

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS

63 rue Sparks

Compagnie d'imprimerie d'Ottawa

Une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'imprimerie d'Ottawa—démontre incorporée en vertu de lettres-patentes du gouvernement d'Ontario—se tenue, le 28 AVRIL prochain, au no. 8, rue Murray, à 8 heures p.m., pour procéder à l'élection des directeurs et aux affaires générales de la Compagnie.

Par ordre des directeurs provinciaux.

Ottawa, 16 avril 1880.

Etablissement Caledonia

DE

DEGRAISSAGE, NETTOYAGE

ET

Machine à battre les Tapis

(Vis-à-vis le quai de la Reine.)

Habillements de messieurs teints clair ou foncé pour

UNE PIASTRE.

Gants, Nattes, Robes, etc., nappes.

UN BON TAILLEUR

Est attaché à l'établissement pour le pressing.